

DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL PAR UN AYANT DROIT



Application de la loi n°2002.303 du 4 mars 2002, du décret n°2002.637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé en application des articles L1111-7 et 1112-1 du code de la santé publique et de l'arrêté du 5 mars 2004 relatif à l'accès aux informations concernant la santé d'une personne.

IDENTITE DU DEMANDEUR

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE POSTALE :
CODE POSTAL : VILLE :
TELEPHONE :

IDENTITE DU PATIENT DECEDE

NOM :
NOM DE JEUNE FILLE :
PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :
DATE DU DECES :

MOTIF DE LA DEMANDE (ne cocher qu'un seul motif)

- CONNAITRE LES CAUSES DU DECES
 Ou DEFENDRE LA MEMOIRE DU DEFUNT (à préciser :)
 Ou FAIRE VALOIR MES DROITS (à préciser :)

Ne seront communiquées que les pièces strictement nécessaires à la réalisation de l'objectif poursuivi

SERVICES DU CHR CONCERNES PAR LA DEMANDE

Désignation des services

Dates des consultations ou hospitalisations

MODALITES DE COMMUNICATION DU DOSSIER *

RETRAIT à la Direction des Usagers :

- Par vous-même** (se munir d'une pièce d'identité)
 Par une tierce personne (se munir de votre pièce d'identité, de celle du demandeur et d'une procuration)
 CONSULTATION SUR PLACE organisée par la direction en lien avec le service concerné.

Afin de garantir la confidentialité des informations qui vous seront transmises, aucune information médicale ne sera transmise par courriel ou par fax

ENVOI des reproductions :

- A VOUS-MEME
 ----- ou -----
 AU MEDECIN DE VOTRE CHOIX :
 - Nom du médecin :
 - Adresse postale du médecin :

* cocher la ou les case(s) correspondante(s)

LES FRAIS DE REPRODUCTION DU DOSSIER SONT A LA CHARGE DU DEMANDEUR

| | |
|--|--------|
| Prix unitaire de la reproduction d'une photocopie A4 | 0,18 € |
| Prix unitaire de la reproduction d'une photocopie A3 | 0,36 € |
| Prix unitaire de la reproduction d'un CD-Rom | 2,75 € |

Les frais d'expédition (en recommandé avec accusé réception) seront à votre charge

Le dossier vous sera remis après paiement préalable des frais de reproduction et d'envoi s'il y a lieu, qui vous seront communiqués ultérieurement

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

COPIE DE LA PIECE D'IDENTITE DU PATIENT ET DU DEMANDEUR (RECTO/VERSO) en cours de validité
COPIE DE TOUT DOCUMENT ATTESTANT LA QUALITE D'AYANT DROIT (LIVRET DE FAMILLE, ACTE NOTARIE...)
COPIE DU CERTIFICAT DE DECES

Je suis informé(e) du caractère strictement personnel des informations contenues dans mon dossier médical et il m'appartient d'en préserver la confidentialité.

Imprimé à retourner par le demandeur à l'adresse suivante :

CHR d'Orléans - Direction des Usagers et de la Communication - Bâtiment « Direction » - 14 avenue de l'Hôpital - CS 86709 - 45067 ORLEANS CEDEX 2